



Parti socialiste des
Montagnes neuchâtelaises
psmne.ch

25-801 - PROJET D'ARRÊTÉ du POP concernant la création d'une commission de ressources humaines.

Intervention de Yasmina Produit au nom du groupe socialiste

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

Je prends acte des remarques du Conseil communal sur la recevabilité de cet arrêté. Cependant, je regrette que, en tant que membres du législatif, nous n'ayons pas eu accès à ces interrogations en amont. Sans être juristes, nous sommes également capables de poser des questions pertinentes, et il est dommage de ne les découvrir qu'à présent sous l'angle du droit.

Cela étant, la préoccupation soulevée par les auteurs de cet arrêté est légitime. Les scandales répétés relayés par les médias ont terni la crédibilité de notre commune en matière de gestion des ressources humaines. D'ailleurs, dorénavant, je préfère ne plus employer le terme ressources humaines, mais plutôt service des employés ou politique du personnel, afin de recentrer le débat sur l'humain plutôt que sur une simple gestion administrative.

Toutefois, le groupe PS-Vert refusera cet arrêté, non pas parce que les interrogations qu'il soulève ne sont pas pertinentes, mais parce que l'outil proposé ne nous semble pas approprié. Il pourrait donner aux collaborateurs l'illusion qu'une commission serait une solution miracle à des problématiques bien plus profondes. Nous savons tous, au sein de l'exécutif comme du législatif, qu'il n'en est rien lorsqu'il s'agit de politiques relatives au climat de travail.

En décembre dernier, l'exécutif lui-même a reconnu la nécessité d'une mise à jour du règlement d'application de 2012, qui ne répond plus aux exigences et aux défis de 2024. C'est pourquoi, pour le groupe PS-Vert, il est primordial d'adopter des outils réellement adaptés à la résolution des problèmes structurels de gestion du personnel. Nous sommes en droit d'attendre du Conseil communal qu'il s'engage activement dans cette voie.

Nous appelons ainsi à éviter toute chasse aux sorcières ou recherche de coupables. L'enjeu est avant tout d'améliorer concrètement l'avenir, en tirant les

enseignements des erreurs passées pour construire des solutions durables et efficaces. Trop souvent, nous avons assisté à des tensions entre le législatif et l'exécutif, où l'un souhaitait s'immiscer dans des discussions qui lui étaient refusées au nom de la confidentialité, tandis que l'autre imposait une vision politique du personnel sans véritable stratégie à long terme.

Aujourd'hui, nous nous félicitons de voir que le Conseil communal œuvre déjà à l'élaboration d'outils destinés à améliorer les conditions de travail et le bien-être des salariés. Le groupe PS-Vert encourage donc toutes les bonnes volontés, qu'elles soient issues de l'exécutif ou du législatif, à soutenir les initiatives visant à instaurer un environnement de travail serein, constructif, inclusif et respectueux.

Merci de votre attention.

Pour le groupe socialiste,
Yasmina Produit